

Séance du 30 Septembre 2005

Le Conseil Municipal DECIDE

- d'acquérir les parcelles de terrain AB 997 et AB 1000 situées au lieu-dit "La Mouille" en vue de l'élargissement de la rue de la Mouille.
- d'acquérir la parcelle de terrain E 1401 située au lieu-dit "Le Bété" en vue de l'élargissement de la route du Bété.
- d'accorder une subvention exceptionnelle de 1000.00 € à l'école primaire de Mont-Saxonnex en vue de l'acquisition de matériels dans le cadre de l'aménagement de la classe de Petite Section de Maternelle afin d'améliorer l'accueil des enfants notamment, des 2,5 ans.
- de mettre en place une participation financière pour les aires de stationnement manquantes, prévue par les articles L 421-3, R 332-17 et suivants du Code de l'Urbanisme et de fixer le montant de cette participation à 1000 € pour l'ensemble de la commune.
- d'approuver les tarifs de remontées mécaniques ainsi que les remboursements de frais de secours pour la saison 2005-2006
- de fixer le prix de l'abonnement de l'eau (part communale) à la somme de 54, 50 € HT à compter du 1er janvier 2006.
- de modifier les tarifs communaux suivants à compter du 1er JANVIER 2006

Tarifs de location de la salle des fêtes	Euros
Vin d'honneur	205,00
Bal	255,00
Soirée des sociétés	185,00
Mariage/ Baptême 1 jour	255,00
Mariage/ Baptême 2 jours	360,00
Mariage et soirée, vin d'honneur pers ext de la Cne 1 jour	360,00
Mariage et soirée, vin d'honneur pers ext de la Cne 2 jours	460,00
Pour jour supplémentaire par jour	105,00

Taxe de branchement à l'égout	Euros
Habitation à 1 seul logement	512,50
2 logements	770,00
Habit de + de 2 log, Par logt suppl	365,00
Pour 200 m2 de locaux industriels	512,50
par m2 supplémentaire	2,05
Hébergement collectif pour 40m2 surface de plancher	410,00
par m2 supplémentaire	9,75
Pour 1 ha de camping	2460,00
par m2 supplémentaire	0,205
Cimetière	Euros
Concession trentenaire au cimetière	205,00
Concession trentenaire au Columbarium	360,00

Ordures Ménagères	Euros
Personne seule	30,75
Résidence secondaire	82,00
Ménage	82,00
Commerce	102,50

Usine	174,50
Usine de moins de 10 ouvriers	123,00
Hôtel	369,00
Tarif par personne pour les collectivités	12,30

AUTORISE Monsieur le Maire à délivrer à Monsieur HANUS la permission de déposer un permis de construire sur la parcelle communale référencé section C n°896

DONNE UN AVIS FAVORABLE au dossier souscrit par la Société Les Fils de Luc CHEVROT, au titre des installations classées, pour la régularisation de la situation administrative de l'atelier de travail et de traitement du bois situé à BONNEVILLE

DEMANDE

- le retrait de la commune du Syndicat Intercommunal à la Carte de la Région de Bonneville au 31 décembre 2005 pour toutes les compétences qui y étaient exercées.
- à Monsieur le Président de la République le maintien de la "Voie Sacrée" Bar-le-Duc - Verdun dans le réseau des routes nationales
- l'application du régime forestier à un certain nombre de parcelles communales en vue de l'augmentation de la superficie de la forêt communale soumise et eu égard à la contiguïté de ces parcelles avec celles déjà régies par ce régime

APPROUVE les statuts ET S'ASSOCIE à la création et du Syndicat Mixte CDRA Faucigny qui sera chargé de la gestion administrative du Contrat de Développement Rhône Alpes, de l'animation et de la coordination de ce CDRA et de la gestion de la Maîtrise d'Ouvrage des actions transversales de ce contrat

Le Maire et les responsable des commissions donnent connaissance des informations suivantes :

- les travaux d'extension du groupe scolaire ont été réceptionnés
- les travaux d'aménagement de deux zones 30, avec création de passages surélevées, au Bourgeal et à Pinru, devraient débuter fin octobre
- les travaux d'installation des relais de téléphonie mobile ORANGE et BOUYGUES Télécoms dans le clocher de l'église ont démarrés et devraient être terminer pour fin octobre
- les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques à Chamoule ainsi que l'agrandissement du virage de La Lanche se poursuivent.
- les travaux de création de collecteurs d'eaux usées Rue du Pont d'en Haut et Impasse du Moulin et de changement de la canalisation d'eau potable Rue du pont d'en Haut devraient démarrer le 02 novembre, entraînant vraisemblablement des difficultés de circulation dans ces zones
- les communes de MONT-SAXONNEX et de VOUGY se sont entendus pour mettre en œuvre la réalisation du collecteur de transport des eaux usées de Mont-Saxonnex vers la station d'épuration de Bonneville via le réseau de Vougy.
La réalisation de ce collecteur, d'une longueur totale de 1,4 km, sera effectuée sous maîtrise d'ouvrage du SITEU (Syndicat Intercommunal de Transport des Eaux Usées) VOUGY/ MONT-SAXONNEX et aura pour maître d'œuvre le cabinet INFRAROUTE de Cluses.
- le repas de l'amitié offert par le CCAS et la municipalité aux personnes âgées de la commune et aux responsables des associations locales, animé par "Mime et Tysme", aura lieu le dimanche 6 novembre 2005 à 12h à la Salle des Fêtes.
Les personnes âgées de plus de 70 ans, domiciliés dans la commune, non inscrites sur les listes électorales et souhaitant participer à cette manifestation doivent se faire connaître en mairie avant le 1er novembre

-les jeunes gens et jeunes filles nés en octobre, novembre et décembre 1989 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille de leurs parents, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour le recensement militaire

-les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire en mairie avant le 31 décembre 2005 (fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile)